

Aviva Actions France



Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° d du code monétaire et financier	34 366 234,37	
b) Avoirs bancaires		7 112,73
c) Autres actifs détenus par l'OPC		1 158 494,76
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		35 531 841,86
e) Passif		-50 819,62
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e =	actif net OPC)	35 481 022,24

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

		Devise	Valeur nette d'inventaire
Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	parts ou actions	par part ou action (Valeur Liquidative)
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007485263	40 100,869	EUR	884,79

Portefeuille titres

	Pourcentage	
Éléments du portefeuille titres	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	96,86	96,72
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	3,17	3,17

Répartition des actifs par devise

	Montant <i>En devise de comptabilité</i>		
	de l'OPC	Pourc	entage
Devises (10 principales devises)	EUR	Actif net	Total des actifs
EUR	34 366 234,37	96,86	96,72
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	34 366 234,37	96,86	96,72

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

	Pourcentage		
Pays (10 principaux pays)	Actif net	Total des actifs	
France	87,54	87,41	
Pays-Bas	7,98	7,97	
Luxembourg	1,34	1,34	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
Autres pays	-	-	
Total	96,86	96,72	

Répartition des actifs par secteur économique

	Pourcentage		
Secteur économique (10 principaux secteurs)	Actif net	Total des actifs	
Habillement et accessoires	9,70	9,63	
Sociétés pétrolières et gazières intégrées	7,49	7,48	
Banques	6,28	6,27	
Pharmacie	6,19	6,18	
Composants électriques	5,57	5,57	
Aérospatiale	5,03	5,02	
Chimie de spécialité	4,96	4,95	
Articles de cosmétique	4,43	4,42	
Services informatiques	3,34	3,34	
Assurance services complets	3,24	3,23	
Autres secteurs	40,63	40,63	
Total	96,86	96,72	

Ventilation des autres actifs par nature

	Pourcentage		
Nature d'actifs	Actif net Total de		
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :	3,17	3,17	
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-	
- OPCVM nourriciers	-	-	
- Fonds professionnels spécialisés	-	-	
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-	
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-	
- Autres	3,17	3,17	
AUTRE NATURE D'ACTIFS :	-		
- Bons de souscription	-	-	
- Bons de caisse	-	-	
- Billets à ordre	-	-	
- Billets hypothécaires	-	-	
- Autres	-	-	
TOTAL	3,17	3,17	

5

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouve (en mo	
Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Acquisitions	Cessions / Remboursements
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier. et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire	7 093 097,56	7 348 771,42
admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	3 691 659,57	3 541 666,10
Total sur la période	10 784 757,13	10 890 437,52

Frais de gestion

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période	Montant	%
Catégorie de part :		
PARTS DISTRIBUABLE / FR0007485263	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-		-
-	-	-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-	-	-
-	-	-
-		-
-		-

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions		Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	
07/12/2021	PARTS DISTRIBUABLE / FR0007485263	EUR	Dividende sur résultat versé	10,06	0,05	10,11
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR.